

Discours de M. Laurent Fabius, Ministre des Affaires étrangères et du développement international

Seul le prononcé fait foi

Mesdames et messieurs les négociateurs, chers amis,

Je tenais à être avec vous aujourd'hui pour l'ouverture de cette session de travail importante pour avancer vers un succès de la COP21.

Nous sommes à mi-chemin d'une année 2015 placée sous le double signe du développement et du climat. Avec la conférence d'Addis Abeba en juillet sur le financement du développement, le sommet de New York en septembre sur les Objectifs de Développement Durable, et enfin la COP 21 de Paris en décembre, nous avons la responsabilité collective de définir un cadre d'action international qui concilie l'aspiration légitime de tous à la prospérité avec les limites naturelles de notre planète.

Nous devons préparer ces échéances en lien les unes avec les autres. Nous ne gagnerons pas la bataille du développement et de l'élimination de la pauvreté sans gagner celle contre le réchauffement climatique. « Zéro pauvreté, zéro carbone », je fais volontiers mienne cette formule de nos partenaires africains.

*

Le résultat que nous souhaitons pour Paris est ambitieux, mais atteignable : bâtir ensemble une « Alliance de Paris pour le Climat », qui nous permette de contenir l'élévation de la température moyenne de la planète en dessous de 2 °C ou 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels. Une Alliance qui donne le signal clair à nos concitoyens et à nos entreprises que nous engageons une transition résolue et irréversible vers des économies plus sobres en carbone tout en garantissant un accès équitable de tous au développement durable.

Cette alliance, je la présente souvent en quatre volets.

Le premier reposera – et c'est l'essentiel – sur un accord universel et juridiquement contraignant, selon une formule juridique à définir sur la base du mandat de la COP de Durban. Cet accord devra porter autant sur l'atténuation que sur l'adaptation, une priorité pour tous les pays qui ressentent déjà, parfois fortement, les premiers effets du dérèglement climatique. Mais il devra aussi prendre en compte les responsabilités et les capacités de chacun, qui évoluent. Il devra enfin être durable et mettre en place des mécanismes de coopération entre nous pour renforcer notre effort collectif et atteindre progressivement notre objectif commun de long terme que nous devons essayer de préciser.

Le second volet, ce sont les contributions déterminées nationalement. Dans la préparation de Paris, il est important que chaque pays présente sa contribution nationale, avec des engagements en matière d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre, mais également des projets d'adaptation.

Le troisième volet de notre alliance, c'est celui des moyens de mise en œuvre, financiers, technologiques et de en termes de renforcement de capacités. S'agissant des financements, il nous faut créer la confiance sur le fait que l'engagement pris à Copenhague de mobiliser 100 milliards de dollars par an en 2020, de sources publiques et privées pour les pays en développement - dont une partie transitera par le Fonds vert – sera tenu. Plus largement, nous devons mettre en place les règles et les incitations pour permettre une réorientation profonde des flux financiers privés vers l'économie sobre en carbone.

Enfin, le quatrième volet de cette «Alliance de Paris» vise à associer les acteurs non-étatiques - entreprises, collectivités locales, associations – afin qu'ils prennent des engagements, en soutien à ceux des Etats, de façon à renforcer notre effort collectif, notamment avant 2020. Dans ce cadre, nous vous présenterons avec nos collègues péruviens l'état d'avancement du « Plan d'action de Lima à Paris ».

*

Sur chacun de ces points, nous devons avancer bien avant la conférence de Paris. A moins de 200 jours de la COP21, chaque rendez-vous doit constituer un pas supplémentaire vers l'accord.

Grâce à vos efforts au cours des quatre dernières années, nous disposons aujourd'hui d'un projet d'accord dans lequel chacun peut se retrouver. Nous devons maintenant faire des choix.

J'ai toute confiance dans la capacité des co-présidents, Ahmed Djoghlaïf et Dan Reifsnyder, à faciliter et guider vos travaux. Mais c'est vous, les parties, qui allez devoir effectuer ces choix.

Ici, en juin, il nous faut avancer sur trois volets :

- distinguer ce qui relèvera de l'instrument juridique proprement dit, ou des décisions de COP ;
- simplifier et raccourcir le texte du futur accord, en rédigeant sans tarder les dispositions sur lesquelles se dégage un consensus et en isolant les grandes options de nature plus politique que les ministres devront trancher;
- et enfin, préparer une décision sur l'action avant 2020 en vue de son adoption à Paris.

*

En tant que futur président de la COP21, je suis à votre disposition, avec ma négociatrice, pour soutenir le processus de négociation. Je voudrais vous dire ici comment nous entendons ce rôle.

Tout d'abord, nous agirons, à chaque étape, en étroite collaboration avec le Pérou – parce que nous avons beaucoup à apprendre de leur présidence réussie de la COP 20, mais aussi parce qu'il est important de rappeler que pays du Nord et pays du Sud peuvent travailler ensemble pour relever un défi commun.

Deuxièmement, nous serons à l'écoute de tous les pays, petits et grands, riches et pauvres, avec une attention particulière pour les pays les plus vulnérables, les plus exposés aux effets que nous ressentons déjà du dérèglement climatique. J'ai commencé depuis plusieurs mois et je continuerai à écouter toutes les parties, pour bien comprendre les idées, les attentes et les préoccupations de chacun.

Troisièmement, je veillerai également à ce que tous les observateurs de ce processus puissent s'exprimer, car je connais la valeur de leur contribution.

Je sais pouvoir compter sur vous pour défendre non seulement les intérêts de votre pays ou de votre groupe, mais aussi pour faire preuve de compromis pour trouver un accord à la hauteur de la menace climatique qui nous affecte tous.

En retour, je vous demande de m'accorder votre confiance pour préparer et présider la conférence de Paris dans un esprit d'impartialité, de transparence et d'ambition.

*

Vous savez mieux que quiconque à quel point les négociations climat peuvent s'avérer complexes : ce n'est donc pas à la dernière minute du dernier jour de la COP 21 que nous pourrions obtenir l'accord ambitieux et équilibré dont nous avons besoin. Et je veux dire clairement ici que l'ambition de la France n'est pas de devoir écrire le texte final. Je ne souhaite pas avoir à sortir un texte de mon chapeau. Au contraire.

Mon objectif est que nous parvenions à un pré-accord dès le mois d'octobre dans le cadre du groupe ADP. La COP21 permettrait ensuite d'y mettre la dernière main et de traiter les points en suspens, mais sur la base d'un texte solide et clair pour tous.

Pour faciliter vos travaux, nous avons commencé et nous allons poursuivre, avec le Pérou, l'organisation de consultations informelles sur les questions les plus difficiles. Ces réunions seront toujours ouvertes à tous ceux qui souhaitent y participer et, dans un souci de transparence mais aussi d'efficacité, nous en rendrons compte régulièrement au groupe ADP.

Les deux premières réunions, à Lima puis à Paris, ont permis d'identifier de possibles zones de compréhension mutuelle sur les questions d'adaptation et d'ambition. Nos collègues péruviens et l'ambassadrice Laurence Tubiana vous rendront compte des discussions en ouverture de la session de l'ADP tout à l'heure.

Mais je compte également engager les discussions très rapidement avec mes collègues ministres. J'organiserai une première réunion ministérielle les 20 et 21 juillet à Paris, puis une deuxième le 7 septembre toujours à Paris. Ces consultations doivent nous permettre d'avancer sur les questions les plus délicates pour faciliter vos travaux dans le cadre du groupe ADP.

Je voudrais enfin évoquer l'implication des chefs d'Etat et de gouvernement. D'un côté, nous savons que cette implication doit faire l'objet de beaucoup de précautions, car ces négociations peuvent être très techniques. Mais sur un sujet si important, nous avons besoin d'une orientation politique au plus haut niveau, qui donne un mandat clair aux négociateurs, puis aux ministres qui participeront à la COP 21.

Nous envisageons deux temps forts d'ici à la conférence de Paris : une réunion des chefs d'Etat et de gouvernement en septembre prochain à New York, à l'occasion de l'Assemblée générale des Nations unies ; et une présence des chefs d'Etat et de gouvernement qui le souhaiteront à l'ouverture de la COP 21.

Mais c'est aux ministres que reviendra la responsabilité de conclure les négociations à Paris et je souhaite les impliquer dès la fin de la première semaine de la COP 21 et au plus tard le lundi 7 décembre.

*

Je voudrais conclure par une note d'espoir : à mesure que je rencontre, dans le « tour du monde du climat » que j'ai engagé, mes homologues des différents pays, des dirigeants de collectivités locales, des chefs d'entreprises et des représentants de la société civile, je suis frappé par la forte mobilisation sur ce sujet.

J'ai en particulier pu observer, à l'occasion des consultations avec le secteur privé sur le climat qui se sont tenues mi-mai à Paris, la mobilisation croissante du secteur privé. Les acteurs économiques développent chaque jour

des solutions d'avenir, ils s'engagent dans des initiatives collaboratives et sectorielles, mais ils attendent des signaux politiques forts pour accélérer le mouvement. En particulier, un prix du carbone.

Entreprises, collectivités, ONG, citoyens : tous font leur part du travail et nous devons faire la nôtre. Ici, à Bonn, il nous faut enclencher la vitesse supérieure. Le temps n'est plus aux échanges de vues ; les concepts, les idées, les propositions ont été clarifiées autant qu'ils pouvaient l'être ; ils figurent dans le texte issu de notre dernière réunion à Genève. Le temps est venu de décider.

Je vous souhaite une excellente session de travail.